

ANNÉE SCOLAIRE: 2020/2021

CLASSE:

FICHE D'URGENCE ET DE RENSEIGNEMENTS

	Document	non confidentie	<u>l</u> à remplir par les familles		
 ❖ ÉLÈVE NOM: Prénom: Date de naissance: Lieu de naissance: Établissement et class 	s se fréquentés l'an der		xe: F	PHOTOGRAPHIE RÉCENTE À COPIER-COLLER	
Adresse : N° : Code postal Téléphone :		Commune :			
NUMÉRO DE SÉCURI Caisse :	ITE SOCIALE DE L'ÉI	<u>LÈVE</u> :			
ASSURANCE SCOLAIRE : n° de police :			Compagnie : .		
\\\'\'\'\	-	le plus rapide	té, l'établissement s'efforce ment possible. le bien renseigner les rubric	-	
❖ RESPONSABLES LÉGAUX					
RESPONSABLE LÉGA Nom et Prénom : Adresse (si différente de Profession :	·	mère 🗌	autre Employeur:		
TÉLÉPHONE :	- Privé :- Portable :- Professionnel :				
RESPONSABLE LÉGA Nom et Prénom : Adresse (si différente de		mère 🗌	autre 🗌		
Profession: Employeur:					
TÉLÉPHONE :	- Privé :- Portable :- Professionnel : .				
❖ <u>AUTRE PERSONN</u>	NE À CONTACTER EN	N CAS D'URGE	NCE		
Nom et Prénom : Adresse:. TÉLÉPHONE : . Lien de parenté : ☐ F	Famille □ Ami	☐ Voisii	n		

❖ MÉDECIN TRAITANT

Nom et Prénom : Adresse: TÉLÉPHONE :



En cas d'urgence, un élève accidenté ou gravement malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

La famille est avertie dans les plus brefs délais.

L'n élève mineur ne peut sertir de l'hôpital qu'aggempagné de se famille.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

* RETOUR À DOMICILE

Un élève mineur doit être <u>impérativement cherché par un adulte</u> qui signera une décharge à l'établissement. Un élève majeur signera lui-même cette décharge auprès de son CPE ou de l'infirmière, lorsqu'il lui est nécessaire de quitter l'établissement.

***** VACCINATIONS



Joindre <u>impérativement</u> à cette fiche d'urgence la photocopie des vaccinations inscrites dans le carnet de santé.

❖ VISITE MÉDICALE

Le médecin scolaire de l'établissement verra en visite médicale les élèves <u>mineurs</u> de certaines sections professionnelles afin de leur délivrer l'aptitude aux travaux règlementés. Cette visite médicale est <u>obligatoire</u> et permet à l'élève de travailler dans les ateliers du lycée et d'obtenir une dérogation de la médecine du travail pour les pour les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)



La consommation de produits psycho-actifs (alcool – cannabis – autres drogues) et de certains médicaments peut avoir de graves conséquences en cas d'utilisation de machines dangereuses ou de conduites d'engins. Elle peut entraîner une inaptitude à la réalisation des tâches dangereuses proposées lors de la formation professionnelle pendant le temps nécessaire.

❖ CHIVI DEC ÉL ÈVEC DRÉCENTANT UN PROBI ÈME DE CANTÉ

SUIVI DES ELEVES PRESENTANT UN PROB	BLEME DE SANTE	
Observations particulières que vous jugerez utiles de po (Allergie – asthme - traitement en cours – dyslexie - pré		
❖ <u>VOTRE ENFANT BÉNÉFICIAIT-IL L'ANNÉE</u>	SCOLAIRE DERNIÈRE DE :	(cocher la ou les cases)
4 J	Protocole d'urgence	Aménagements d'examen
Afin de respecter le secret médical, n'oubliez pas de tr	ransmettre les informations co	nfidentielles sur papier libre mentionnant

le nom, le prénom et la classe de l'élève, sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Nous rappelons que dans le cadre scolaire, la prise de médicaments doit rester exceptionnelle. Elle nécessite la production d'une

A le

prescription médicale et d'une autorisation parentale à remettre à l'infirmière.